L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat et de la Ville,
Imprimé par J. Bayon.
NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 28 MARS 1836.

ASSEMBLÉE DEMOCRATIQUE.

☞ Une assemblée des membres du parti démocratique est convoquée pour mercredi prochain, 30 du courant, à la salle de bal de M. John Davis, pour 6 heures du soir, à l'effet de choisir les délégués qui devront représenter la paroisse d'Orléans à la convention démocratique qui doit se réunir à Baton Rouge le premier lundi de mai prochain.

Une assemblée des habitans de cette ville aura lieu ce soir à 7 heures, à la bourse d'Hewlett à l'effet d'adopter les mesures les plus convenables pour célébrer l'arrivée du brave général GAINES, LE VAINQUEUR DES SEMINOLES.

LE GENERAL GAINES.

Le capitaine Walker, du bateau à vapeur Alert arrivé hier de la Mobile rapporte que le jour de son départ de cette place (samedi dernier) un bateau avait été expédié à Blakely pour y recevoir le général Gaines et le transporter de là à la Mobile.

Les plus grands apprêts se faisaient pour célébrer la bien venue du général, et à cet effet plusieurs assemblées des citoyens avaient eu lieu dans lesquelles les mesures les plus efficaces furent adoptées.

D'après cela il est assez probable que le général Gaines passera quelques jours à la Mobile. Nous ne devons donc nous attendre à le voir arriver à la Nouvelle-Orléans que mardi ou mercredi prochain.

Nouvelles d'Europe plus récentes de 3 jours.

Le navire Platina, capitaine Bosworte, parti du Havre le 15 février est arrivé hier soir en ce port. Nous n'avons pu obtenir ni lettres ni journaux à l'exception d'un du 13 du Journal d'u Hâvre, qui ne contient rien de plus nouveau que ce que nous avons précédemment publié. Nous recevrons aujourd'hui nos lettres et nous serons sans doute à même de continuer l'affaire de Fieschi.

Le capitaine Bosworth rapporte que le jour de son départ le bruit courait au Hâvre que des troubles avaient eu lieu à Paris par suite de la mauvaise impression qu'avait produit sur la population de cette ville le message spécial du président des Etats-Unis.

M. Lewis Cass a été nommé par le Président comme ministre du gouvernement des Etats-Unis auprès de la France. Cette nomination a été approuvée par le Sénat.

—M. Andrew Stevenson sera probablement nommé ambassadeur auprès du gouvernement anglais.

La question de l'abolition de l'esclavage a été terminée au Congrès le 12 du courant, et il a été résolu que dorénavant toute pétition à ce sujet serait déposée sur le bureau sans que les Chambres en prissent connaissance.

Nous devons à la politesse d'un officier des troupes régulières des Etats-Unis, venant de Pensacola, le nouvelles les plus récentes du théâtre de la guerre. Elles sont d'une grande importance ; la guerre est probablement terminée.

D'après les derniers avis nous savions que le général Gaines occupait la rive septentrionale du Willacoochee et que les forces des Indiens étaient campées sur l'autre rive. Dans la nuit du 5 mars il reçut à ses bivacs un interprète envoyé du camp indien. Dans la matinée du 6, cinq chefs et trois interprètes s'approchèrent des lignes du général Gaines jusqu'à une distance d'environ 200 yards.—Ils déclarèrent à l'officier désigné pour communiquer avec eux qu'ils désiraient la paix et demandaient une suspension d'armes immédiate ; ils ajoutèrent qu'un grand nombre des leurs avait été tué &c.

Le général Gaines leur fit savoir qu'il n'avait pas la mission de traiter avec eux ; que bientôt il arriverait un officier investi de ce pouvoir ; que cependant il consentait à une suspension d'armes à condition qu'ils resteraient au Sud de la rivière Withlacoochee, qu'ils cesseraient toutes hostilités et qu'ils se réuniraient en conseil toutes les fois qu'ils en seraient requis. Ces propositions furent acceptées par ces chefs, qui déclarèrent qu'ils allaient consulter leur chef suprême, Micanopi qui, a ce qu'on assure s'est toujours opposé à la guerre contre les blancs.

Suivant toutes les apparences on ne saurait douter de la méchanceté des Indiens. Ils sont convaincus qu'ils doivent définitivement être détruits ou écrasés par les forces supérieures qui manœuvrent contre eux. L'apparence martiale des troupes aux ordres du général Gaines, la rapidité de ses mouvemens, le talent qui les a fait concevoir ont sans doute produit de salutaires impressions de terreur dans l'esprit des Indiens et les a convaincs de la puissance et de la supériorité des forces contre lesquelles ils veulent lutter.

Le général Clinch arriva sur les bords de Whitlacoochee le 6 mars, après que ces arrangemens, venaient d'être conclus, à la tête d'un détachement de 500 hommes et conduisant un petit convoi de provisions pour les troupes du général Gaines. Ces forces combinées restèrent en position pendant les 4 jours qui suivirent la suspension d'armes ; pendant tout ce temps les soldats de l'armée pêchaient sur les bords du fleuve sans être inquiétés par les Indiens qui ne quittèrent pas la rive du Sud.

L'armée entière sous les ordres du général Clinch auquel Gaines remit le commandement, se mit en marche pour le fort Drane. où elle arriva le 14.

Le général Scott était arrivé au fort Drane le 13, venant de Picolata ; il devait se porter sur le fleuve Whitlacoochee le 25 mars.

Le général Gaines arriva à Pensacola le 22, avec le capitaine Hitchcock, et son état major, tous en bonne santé.

Voici le relevé des tués et des blessés dans l'armée américaine dans les divers combats qui ont eu lieu entre les Indiens et les troupes du général Gaines :

Le 27 février un combat a été livré sur les bords du Whitlacoochee :

Tué—2. Bolie de la comp. des volontaires Louisianais.

Blessé—W. C. Briggs do do - du capt. Abadie
Do. James Durrell } Compagnie du capitaine
Do. William Irwin } Mage vol. Louisianais.
Do. C G Hawthorn }
Do. G Jourdin } Comp. du capt. Mark do.
Do. Thomas Doyle, }
Do. Soldat Jas. Hughs de la compagnie A. 2e. rég. d'artillerie.—Total 1 tué et 7 blessés.

Une autre affaire eut lieu le 28 février.

Tué—Valentine Beck de la compagnie des volontaires Louisiannis capitaine Ker.

Mortellement blessé lieutenant J. F Izard, des dragons des E. U. (mort depuis).

Blessé—Capitaine Saunders commandant les Indiens alliés.

Do. Capt. Armstrong commandant la gabarre Mouie.

Total—1 tué; 1 blessé mortellement et 2 blessés. Le combat a continué le 29 février.

Tué—Francis Dunn, sergent major de la compagnie A. du 2e. d'artillerie.

Blessé—Major général Gaines.
" Lieut. J. Duncan du 2e. d'artillerie
" Sergent M'Mahon do do
" Soldat Coyle do do
" " Stephens do do
" " Powers do do
" " Hayes do do
" " Bryan do do
" Caporal Diz 4e. rég. d'infanterie de ligne.
" Soldat Herbert do do
" " Patten do do
" " Thompson do do
" " Hayden de la comp. de capt. Abadie vol. Louisiana.
" " Heal do do
" " Launch do do
" " Johnson do do
" " Allop do do
" " Foster do do
" " Sewall do du capitaine Burl.
" " Corbett do do
" " Potter do do
" " McCundy do du capitaine Lee.
" " Taylor do du capt. Rogers
" " Jill do du capt. Lewis
" " M'Manus do do
" Sergt. McDonough do du capt. Mark
" Volont. McKay do do
" " Ferguson do du capt. Ker
" Sergt. maj. Hand des volontaires Louisianais.

Total——1 tué et 35 blessés.

Le 4 mars—Blessé Edward Cond de la compagnie des volontaires Louisiannais du capitaine Roger.

Le 5 mars—Tué Henry Butler, de la compagnie des volontaires Louisiannais du capitaine Abadie.—Blessé, Asa Heistead, de la compagnie du capitaine Burt. Total, 1 tué et 2 blessés.

Les blessés se guérissent rapidement et les troupes sont en très bon état.

FLORIDE

[Extrait du *Tallahassee Floridian* du 19 mars.]

Général Gaines—Comme l'arrivée du général Scott au fort Drane a enlevé le commandement de l'armée à cet ancien et brave officier nous espérons que le bulletin suivant de sa courte campagne dans la Floride contre les Séminoles, dans laquelle il a déployé tant d'activité et enduré tant de souffrances, offrira quelqu'intérêt au public. Aussitôt que la nouvelle de la guerre fut reçue à la Nouvelle-Orléans, et qu'on y apprit le massacre du détachement du major Dade, il adressa au Gouverneur du patriotique Etat de la Louisiane une réquisition pour une levée de troupes et se rendit de suite à Pensacola pour s'assurer de la coopération de la marine.

Le 4 février il s'embarqua à la Nouvelle-Orléans, menant avec lui à bord de trois bateaux à vapeur huit compagnies de volontaires et les troupes régulières postées à Baton Rouge et dans les alentours, sous les ordres immédiats du colonel Twiggs, le tout montant à environ onze cents hommes. Arrivé le 9 à Tampa Bay, il entra en campagne sur le territoire ennemi le 12. Sa première marche fut vers la rivière Alafia, dans une direction à l'Est, se proposant de disperser un rassemblement d'Indiens qui s'y était formé il y avait peu de temps ; mais ne découvrant rien, il se dirigea vers le fort King. Le 20 avril, il arriva sur le champ de bataille où le détachement du major Dade avait succombé et il eut la triste satisfaction de lui rendre les derniers devoirs aux cadavres de ces braves mais infortunés soldats, victimes de la férocité indienne. Il serait impossible de retracer toute l'horreur du spectacle qui s'offrit à leurs yeux. Les cadavres mutilés de leurs compagnons d'armes gisaient à leurs côtés comme ils avaient succombé. La position qu'avait occupé l'avant-garde était facile à reconnaître. Les troupes défilèrent au son d'une musique lugubre autour du retranchement que ces malheureux avaient élevé autour d'eux et où succombèrent, les armes à la main, les braves qui les avaient abandonnés. Jamais scène ne fut aussi lugubre, et plus d'un noble cœur saignait à l'idée de la fin tragique et prématurée de cette poignée de soldats. Ils se trouvaient sur un terrain consacré et abreuvé du sang des héros écrasés par des nombres ennemies. Espérons que la patrie élèvera dans ce même endroit un monument digne de leur patriotisme et de leurs vertus.

Le 22 le général Gaines arriva au fort King et, ayant pris les provisions qu'on put se procurer, ce qui faisait à peine pour huit jours de vivres, il dut se décider sur le parti à prendre. Rester dans ce poste sans provisions était hors de question, et il prit la résolution de s'en revenir au Sud, en traversant dans sa route le champ de bataille du général Clinch. Si on ne rencontrait pas l'ennemi, ce mouvement devait toujours servir à concentrer les Indiens et à garantir la sécurité des frontières. Le 27 il atteignit la rive droite du *Withlacoochee où le général Clinch avait rencontré les Indiens* le 31 Décembre. L'ordre de sa marche avait toujours été le même depuis le départ ; l'armée formée en trois colonnes avec de fortes avant et arrière gardes.

En arrivant au fleuve on lui bien nourri s'engagea d'un bord à l'autre. L'engagement dura une demie heure. Nous eûmes un homme tué et huit blessés. La perte de l'ennemi doit avoir été considérable, vu la supériorité de nos soldats et de leurs armes. Nos troupes bivaquèrent la nuit près du fleuve. Le jour suivant elles se portèrent à deux milles plus bas où les bords sont plus à découvert. Là elles furent encore attaquées et le lieutenant Izard des dragons des Etats Unis fut mortellement blessé. Il tomba, mais revenant bientôt à lui même, il commanda à ses soldats de tenir bon et de serrer leurs rangs. Quoiqu'il connut parfaitement la nature de sa blessure il continua à déployer la plus grande présence d'esprit et beaucoup de sang-froid; ce précieux et brave officier a été enterré sur les bords du Withlacoochie. Le combat dura le 29 avec peu ou point d'interruption. Pendant tout ce temps les Indiens poussaient des hurlemens affreux. Les pertes de cette journée, en outre de celle du lieutenant Izard, sont d'un homme tué et de deux mis hors de combat, les capitaines Sanders et Armstrong. Dans la soirée un exprès a été expédié au fort Drane, pour donner l'ordre aux troupes de ce poste de traverser le fleuve un peu au-dessus et attaquer l'arrière de l'ennemi, manœuvre qui devait mettre fin à la guerre.

Dans la matinée du 29, l'ennemi ne fit aucune démonstration, ce que le général Gaines considéra comme une indication d'une attaque projetée. Un tiers du détachement fut de service au retranchement et les deux autres employés à tout préparer pour le passage du fleuve. A environ 9 heures les travailleurs furent attaqués et tout d'un coup le camp fut attaqué sur trois faces, celle du fleuve étant la seule qui ne fut pas inquiétée.

L'engagement dura plus de deux heures: un soldat fut tué, trois officiers et trente soldats blessés. Le général Gaines fut atteint à la lèvre inférieure, d'une balle qui lui fracassa une dent. Il eut, néanmoins, l'air moins affecté de cet accident que tous les soldats sous ses ordres, tant il a su se faire aimer de tous par sa valeur et son dévouement. Il a toujours partagé les fatigues et les dangers du soldat, et pendant la campagne il était, le hâvre-sac sur le dos, marchant dans les rangs. Qui dira donc qu'il ne soit brave sous les yeux de ces vieux héros? L'ennemi à la fin se retira en désordre, et contre ses usages, il abandonna sur le champ de bataille après l'avoir cependant traîné à quelque distance, le cadavre d'un de leurs guerriers. On évalue leurs forces à environ 1500 combattans.

L'ennemi ayant traversé le fleuve, un autre exprès fut envoyé au fort Drane, pour y faire savoir ce qui venait de se passer, suggérer à ces troupes de manœuvrer en conséquence et en obtenir des provisions. Le 2, 3, 4 et 5 mars, l'ennemi fit contre nos troupes un feu irrégulier et nos tirailleurs leur répondirent, abattant tous ceux qu'ils pouvaient apercevoir.

Dans cet intervalle, les vivres vinrent à manquer et beaucoup d'hommes ont été trois jours sans nourriture. Mais qu'il soit dit à l'honneur de tous, dans ces momens de détresse et d'abandon apparent de la part de ceux dont ils avaient droit d'attendre des secours, on n'entendit pas un murmure.— Il ne vint à l'idée de personne de battre en retraite. Pour dernière ressource, on abattit plusieurs chevaux et on en distribua la chair aux troupes.

Dans la soirée du 5, on reçut un parlementaire Indien qui déclara qu'ils étaient las de combattre, et désiraient la paix. — On lui dit de se présenter le lendemain avec un drapeau blanc.— A la pointe du jour trois cents Indiens, parmi lesquels se trouvaient Oscola et Jumper, se présentèrent. Une entrevue avec eux eut lieu; ils témoignèrent le désir de faire la paix, avouèrent avoir éprouvé de grandes pertes et sollicitèrent une suspension d'armes, jusqu'ils aient pu consulter Micanopi, leur chef suprême. L'entrevue fut interrompue par l'arrivée du général Clinch à la tête de 500 hommes escortant des provisions. Son avant-garde de cavalerie, ignorant le sujet qui amenait les Indiens, se fora vivement en colonne et les chargeât. Les Indiens prirent la fuite et traversèrent le fleuve.

Le jour suivant, le général Gaines remit le commandement au général Clinch, qui, conformément à ses ordres, se porta sur le fort Drane. Le soir un nègre qui avait été envoyé au camp des Indiens revint, et ses rapports ne laissent plus douter de leurs dispositions pacifiques.— Il les trouva campés à 15 milles dans le haut du fleuve et éparpillés dans une étendue d'environ 2 milles.—Ils déclarèrent qu'ils avaient fait défense à leurs jeunes gens de commettre aucune hostilité, — qu'ils avaient vu nos hommes occupés à la pêche et que cependant ils n'avaient point fait feu sur eux.

Il faut toutefois observer qu'on ne leur a encore offert aucune condition, et que suivant le rapport du nègre, il leur répugne beaucoup de se retirer à l'Ouest. Mais il est certain que leur courage est abattu — que tous leurs moyens sont épuisés et que beaucoup de leurs guerriers ont été tués. Il n'est donc guère probable qu'ils songent à faire une plus longue résistance, entourés comme ils le sont par des forces très supérieures.

Le général Gaines est attendu ici, et il y sera accueilli avec enthousiasme par toute la population qui a su apprécier la position critique dans laquelle il se trouvait au début de la campagne. Sur sa propre responsabilité il racheté la promesse qui l'avait faite aux braves volontaires, et ayant rétabli secrètement *tions avec les troupes du fort King* — il crut de son devoir de remettre le commandement à l'officier envoyé par le gouvernement. Il va, dit-on, reprendre de suite son poste sur la frontière Sud-Ouest.

NOUVELLES IMPORTANTES DU TEXAS.

Nous apprenons par les passagers de la goélette Cumanche, arrivée en 8 jours du Texas, que la guerre avait pris un caractère alarmant. Le 25 février, la garnison de Béjar, composée de 150 hommes commandés par le colonel B. Travis, fut attaquée par une division avancée de l'armée de Santa Anna, forte de 2000 hommes. L'attaque fut repoussée avec tant de vigueur que la perte des Mexicains est évaluée de 500 à 800 hommes, tandis que la garnison ne perdit pas un seul soldat. Vers la même époque, le colonel Johnson à la tête d'un détachement de 70 hommes, s'étant avancé en reconnaissance à l'ouest de San Patricio, fut enveloppé pendant la nuit par un corps considérable de troupes mexicaines. Lorsque le jour fut venu, le commandant mexicain exigea que le détachement se rendît discrétion, cette demande fut rejetée, mais les Texiens offrirent de se rendre comme prisonniers de guerre. Cette condition ayant été acceptée, les Texiens quittèrent leu position et vinrent déposer leurs armes; à peine étaient-ils désarmés que les Mexicains ouvrirent sur eux un feu meurtrier. Ils essayèrent mais en vain de s'échapper trois hommes seulement y réussirent, parmi lesquels était le colonel Johnson.

Entre le 25 février et le 2 mars, les Mexicains s'occupèrent avec activité d'élever des ouvrages fortifiés autour de l'Alamo et bombardèrent le fort. Le 2 mars, le colonel Travis écrivait que 200 bombes avaient été lancées dans l'intérieur de l'Alamo, sans blesser un seul homme. Le 1er mars, la garnison reçut un renfort de 32 Texiens de Gonzales, qui étaient parvenus à s'ouvrir un passage à travers les lignes ennemies; la garnison de l'Alamo se trouva donc portée à 180 hommes.

Dans la nuit du 6 mars vers minuit, l'armée mexicaine toute entière, commandée par Santa Anna en personne, donna l'assaut à l'Alamo. Le combat fut acharné; le jour venant éclairer cette lutte sanglante ne trouva plus que 7 hommes sur pied de toute la garnison; ils demandèrent quartier, mais il leur fut répondu qu'ils ne devaient pas en attendre. Ils continuèrent alors à combattre jusqu'à ce qu'ils fussent massacrés jusqu'au dernier. Une femme, Mme. Dickinson et un nègre appartenant au colonel Travis furent seuls épargnés. Le colonel David Crocket, son compagnon Mr. Preston et le colonel Bonham, de la Caroline du sud, sont parmi les morts. Le général Bowie fut massacré dans son lit, malade et sans défense. En entrant dans le fort, le général Cos ordonna au nègre du colonel Travis de lui désigner le corps de son maître; celui-ci obéit, et le général tirant son épée, se mit à défigurer les restes de son ennemi, avec la rage et la barbarie d'un sauvage Cumanche. Les corps morts furent tous entassés au milieu de l'Alamo et brûlés. La perte des Mexicains à la prise de la forteresse ne peut être évaluée à moins de 1000 hommes tués ou blessés mortellement; un nombre égal a été blessé plus ou moins grièvement et se trouve hors d'état de combattre. Leur perte totale, dans les divers assauts, peut donc être portée entre 2,000 et 3,000 hommes. Le drapeau arboré par les Mexicains était un drapeau rouge, au lieu de celui de la République

Aussitôt après la prise du fort, Santa Anna, en renvoyant au camp du général Houston, Wm. Dickinson, et le nègre du colonel Travis, fit remettre à ce général par un parlementaire Mexicain une lettre par laquelle il offrait aux Texiens la paix et une amnistie général : s'ils voulaient déposer les armes et se soumettre à son gouvernement. Le général Houston lin fit répondre "Vous avez, il est vrai, réussi à tuer quelques uns de nos braves, mais les Texiens ne sont pas encore conquis." La prise de Bejar a produit une commotion électrique dans toute l'étendue du Texas. Il n'est pas un homme capable de porter une carabine et de soutenir les fatigues d'une campagne, qui ne se soit mis en route pour le théâtre de la guerre. On croit qu'il n'y avait pas moins de 4000 bons tireurs, armés de carabines, en marche pour rejoindre l'armée, lorsque le Cumanche fit voile. Tous sont altérés de vengeance et de sang Mexicain.

Le général Houston a livré Gonzales aux flammes et s'est retiré vers le Rio Colorado avec environ 1000 hommes. Le colonel Fanning est renfermé dans le fort de Goliad, position très fortifiée, avec une division de 400 à 500 hommes et un approvisionnement considérable de vivres et de munitions.

La population du Texas est déterminée à abandonner toute occupation, industrie, culture, commerce, et à se déposer les armes qu'après l'extermination du dernier Mexicain, à l'est du Rio del Norte.

Traité de commerce entre les Etats-Unis et le royaume de Siam.

Des nouvelles ont été reçues à Washington que le traité de commerce conclu avec le sultan de Muscat le 30 septembre dernier avait été ratifié par ce monarque. Le traité est considéré par ce dernier comme ayant son plein effet à dater du 30 juin 1834, époque à laquelle le Sénat des Etats-Unis y a donné son consentement. Tous les droits et autres impositions qui pourront avoir été prélevés des bâtimens américains dans les domaines du Sultan depuis cette dernière date et qui excéderaient ceux stipulés dans le traité seront remis aux personnes qui les auront payés sur demande faite au gouvernement du Sultan.

Voici quelle est à peu près la teneur du traité :

Les citoyens des Etats-Unis auront le privilège d'entrer dans les ports du royaume de Siam avec des chargemens de toute description, ou d'en sortir ; et il leur sera permis de vendre, acheter et échanger sans aucune restriction ou reserve, à l'exception des munitions de guerre qu'ils ne pourront vendre qu'au sultan lui seul. Il leur est défendu néanmoins d'exporter du riz et d'importer de l'opium. Les seuls droits établis sur les bâtimens américains seront ceux de mesure qui sont fixés à 1,500 ticals ou bats pour chaque toise équivalant à 78 pouces américains en largeur pour les navires vendant des marchandises, et à 1500 ticals ou bats par toise pour ceux qui en achèteront, payables en espèces. La mesure sera prise sur le pont au milieu de la longueur du bâtiment ; et si le navire a plus d'un pont, la mesure sera prise alors sur le pont inférieur. Mais aucun droit ne sera prélevé sur les bâtimens qui viendront se réparer ou se ravitailler, ou pour s'informer de l'état du marché. Dans le cas d'une réduction de droits pour les navires des nations étrangères, la même réduction sera faite en faveur des batimens des Etats-Unis.

Les débiteurs Américains qui auront honnêtement disposé de leurs propriétés pour le paiement de leurs dettes, ne pourront être poursuivis pour la balance qu'ils resteront devoir après l'application des produits de ladite vente. Les marchands faisant le commerce de Siam devront obéir aux lois et coutumes du pays ; et s'ils veulent louer des maisons ils affermeront les magasins du roi et lui paieront la rente habituelle. Les officiers du roi pourront prendre un compte des marchandises débarquées sur le rivage ; mais aucune taxe n'en sera prélevée par eux.

En cas de naufrage d'un bâtiment américain, sur les côtes du royaume de Siam, tels individus qui se sauveront seront reçus avec hospitalité, et les propriétés sauvées seront rendues à leurs maîtres. Et si aucun bâtiment venait à être capturé par des pirates et conduit dans un port du royaume, les personnes à bord seront remises en liberté et les propriétés rendues à leurs véritables possesseurs

Dans le cas où le privilège serait accordé à aucune nation étrangère, sauf les Portugais, d'avoir un consul résidant dans le royaume, ce même privilège serait cédédé aux Etats-Unis.

La corvette de guerre Peacock fut employée par le gouvernement américain pour apporter au Sultan le traité dont en demandait la ratification. Ce bâtiment après avoir laissé Zanzibar et faisant voile pour Muscat qui se trouve à l'entrée du golfe Persique vint se jeter, dans la nuit du 31 septembre, sur un banc de corail qui avoisine les cotes de l'Arabie heureuse. Il fut retenu entre les rescifs pendant 61 heures et ne parvint à se dégager qu'après avoir jeté par dessus bords quelques tonneaux de boulets, plusieurs cables, d'autres objets dont on pouvait se passer, et enfin 11 pièces de canon. Le Peacock remit à la voile et arriva le 29 au port de Muscat où le comodoré et l'équipage obtinrent du Sultan la plus généreuse protection. Le bâtiment fut mis sur le chantier pour y recevoir les réparations nécessaires.

D'après une lettre écrite par un des officiers du bord il paraîtrait que le banc sur lequel le Peacock se jeta se trouve dans le chenal qui sépare l'île Mazeira de l'Arabie heureuse.

Le manque d'espace nous empêche de donner aujourd'hui tous les détails de l'événement.

[Par Autorité.]

ACTE

Supplémentaire aux divers actes relatifs aux Ecoles Publiques de la Nouvelle-Orléans.

Sec. 1ère. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, Qu'à dater de la passation du présent acte le directeur des Ecoles publiques, ne sera plus que pour trois ans: les professeurs en chef, et tous professeurs de l'Ecole centrale, et des Ecoles primaires ne seront plus que pour deux ans.

Sec. 2me. Il est de plus décrété, etc. Que l'élection du Directeur aura lieu tous les trois ans dans le courant du mois de Novembre, et celle des professeurs et sous-professeurs dans le courant du mois de Décembre tous les deux ans.

Sec. 3me. Il est de plus décrété, etc. Que la première élection de Directeur aura lieu en Novembre 1837, et la première élection de professeurs en Décembre 1836.

Sec. 4me. Il est de plus décrété, etc, Que les professeurs et sous-professeurs sus-dits, seront choisis par la régence des Ecoles publiques, d'une liste de candidats présentés par le Directeur.

Sec. 5me Il est de plus décrété, etc. Que les anciens professeurs peuvent être présentés de nouveau par le Directeur, s'il le juge convenable; dans le cas où le candidat présenté par le directeur serait rejeté par la régence, le Directeur sera tenu d'en présenter d'autres, jusqu'à ce que la régence ait fait un choix.

Sec. 6me. Il est de plus décrété, etc. Que dans le cas d'absence ou de maladie du Directeur, à l'époque fixée pour l'élection des professeurs, les candidats seront présentés par le président de la régence.

Sec. 7me. Il est de plus décrété, etc. Que si une place de professeur vient à vaquer par la mort, la démission, ou le renvoi, il sera pourvu à son remplacement dans le plus bref délai, de la manière ci-dessus prescrite pour les élections biennales.

Sec. 8me Il est de plus décrété, etc, Que la régence conservera toujours le droit de renvoyer, quand elle jugera convenable, le Directeur et les professeurs.

Sec. 9me. Il est de plus décrété, etc. Que le président de la régence des dites Ecoles est et demeure par le présent, autorisé à tirer sur le trésor de l'Etat, pour les fonds nécessaires aux dépenses courantes des dites Ecoles, jusqu'à ce que des appropriations régulières et fixes aient été faites par la loi, pour le soutien des dites institutions; pourvu que la dite somme n'excède pas dix mille piastres, et pourvu aussi que la présente section soit de nul effet en cas que la loi pour venir au secours de l'Hopital de charité, passée le 10 avril 1835, soit promulguée et ait son effet relativement aux dites Ecoles, et ait force de loi.

(Signé) ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 11 mars 1836.
(Signé) E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

AVIS.

LE BUREAU de la Compagnie d'Assurances de l'Océan a été transporté aux bâtisses de la Bourse, rue de la Bourse, près la Poste.
28 mars,

CHANGEMENT de domicile.—H. B. Cenas, Notaire public, a transporté son bureau à la Nouvelle Bourse, sur la place de la Bourse, entre les rues du Canal et de la Douane, la porte à côté de la Poste.
28 mars—1

LE Soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il vient d'ouvrir un Bureau de Courtage et de Commission, rue Dumaine, No. 19, entre celles Levée et Condé—Il assure aux personnes qui voudraient bien lui accorder leur patronage qu'il remplira avec zèle et promptitude les ordres qui lui seront donnés.
28 mars—3ds, 4ps. MEDELICE THOMAS

A VENDRE à un an de crédit, ou à louer, une négresse âgée de 21 ans, nourrice dans ce moment bonne blanchisseuse et parfaite domestique de maison, garantie très fidèle.
S'adresser au No. 15, rue Dumaine, 28 mars—3f

Couvertes de Pianos et de Tables.

UNE caisse de couvertes en draps de riches dessins pour pianos, 3 do do do assortis pour tables; en débarquement et à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
28 mars Rue de Chartres, No 19.

AVIS—Détenu à la geole de la paroisse Jefferson, un petit nègre appelé John, qui se dit appartenir à Mr. Williams et qui est âgé de 12 ans ; plus un petit mulâtre appelé Antoine, âgé de 11 ans qui se dit appartenir à Mr. Boufigny. Les propriétaires sont requis de vouloir bien les réclamer en se conformant aux lois.
J. CHARBONNET,
28 mars Shérif de la paroisse Jefferson.

Egarée.

IL a été égarée depuis le 24 courant, une Caisse marquée H. P. No 33, débarquant du navire *Margaret Forbes* ; la dite caisse contenait un *Piano accordéon*, a été mise sur un dray, mené par un blanc qui n'a pu trouver probablement le magasin du soussigné,
H. PALOC,
28 mars—3 No. 58, Conti.

AVIS—Les propriétaires taxables du sixième District compris entre la rue Delor et le Chemin de la Félicité, et formé par les faubourgs Delor, Saulet, Lacourse et l'Annonciation, sont prévenus que le tableau d'estimation des propriétés dans les limites susdites, sera exposé chez Mr. Jean Jouanneau, encoignure des rues Orangers et Tchoupitoulas, pendant dix jours, depuis huit heures jusqu'à onze heures A M, et depuis trois heures jusqu'à six P M, soumis à leur inspection afin de rectifier les erreurs qui pourraient s'y être glissées.
Nouvelle Orléans, 28 mars 1836.
L. R. GAIENNIE,
S. D. ROSANDA,
28 mars—10 SAM. KIBOURS.

Agréable résidence d'Eté.

A LOUER—La maison de campagne ci-devant occupée par Mr. Albin Michel et sa famille et située sur la rive droite et près le pont du bayou Saint-Jean, est à louer jusqu'au 1er. janvier prochain.
Pour les conditions et autres renseignemens, s'adresser au soussigné.
28 mars—3 ALBIN MICHEL.

CAZADORES DE ORLEANS, Attention.—La compania se reunira el Jueves 31 del corriente a las 9 en punto de la tarde, para una asamblea general y nombrar un Ler teniente. La reunion sera en la calle de San Felipe, sala de Washington.
Del orden del capitan,
Marzo 28 JOSE M. BUSTAMANTE, egto.

TRAITES sur France, à vendre par
17mars LEGENDRE & SAMORY.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 28 Mars 1836.

COTON

807	do.	Louisiane	16½
98	do	do	18½
45	do	do	18
40	do	do	18½
1783	do	do et Mississipi	16½
301	do	do	17
199	do	Mississippi	18
30	do	do	18
20	do	Alabama	16
42	do	do	14
30	do	do	14
3396			

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi 29 et jeudi 30
RELACHE.

Théâtre de la rue St. Charles.

CE SOIR, la 3e. représentation de
TIMOUR THE TARTAR.
suivi de la petite pièce de
THE SPOILED CHILD.

SPECTACLE SANS PAREIL.

POUR cette semaine seulement devant, à cause d'engagemens, clôre positivement samedi prochain 2 avril.

Tous les Soirs, à 8 heures, dans la belle salle de l'Hôtel américain, au coin des rues Bienville et Levée. Prix d'entrée $1—Enfans, moitié prix.

LA DAME CHINOISE !

qui s'est fait voir dernièrement à la Mobile, à Pensacole, et dans les principales cités des Etats Unis, aura l'honneur de paraître devant la compagnie dans

Un magnifique Salon chinois,

tendu de riches tentures de Canton, en satin damassé, garni de peintures et tableaux chinois, de lanternes et de curiosités, apportées de Canton afin de donner plus d'intérêt à l'exposition.

Afong Moy, née à Canton, est âgée d'environ 16 ans; douce, ayant des manières engageantes; elle s'adresse aux personnes qui la visitent en anglais et en chinois, et marche devant la compagnie afin de faire remarquer l'extrême petitesse de ses pieds, beauté qui distingue éminemment les dames chinoises. La mesure des pieds d'Afong Moy est quatre pouces un huitième de longueur, c'est à dire celle des pieds d'un enfant âgé d'environ un an.

Afong Moy sera richement habillée, son costume sera national, et afin de donner une idée de sa langue maternelle et de son harmonie, elle chantera une chanson chinois. Elle est encore timide sous les soins de la femme de la personne qui dirige ses voyages, et fait de rapides progrès dans l'étude de la langue anglaise. Différentes curiosités seront montrées à la compagnie, leurs usages seront expliqués et rien ne sera épargné pour faire connaître les manières et les coutumes de cette nation singulière. Afong Moy a été amenée dans ce pays, sous une caution très considérable de la ramener à Canton dans l'espace de deux années. Ce temps est presque écoulé, elle se dirige dans ce moment vers N York pour s'embarquer à bord du navire Mary Ballard, qui vient d'arriver de Canton et ne peut faire qu'un très court séjour dans toutes les grandes villes qui se trouvent sur son passage.

Afong Moy prie les dames de la Nouvelle Orléans d'accepter ses sincères remercimens pour l'accueil favorable qu'elle en a déjà reçu. Elle espère être honorée de leur visite, après avoir fait près de soixante mille milles pour venir solliciter cette faveur.
28 mars—6

ECOLE COMMERCIALE,

Rue du Canal, No. 122.

LEçons, trois fois par semaine, le soir.—Cours d'Etudes:—Tenue de livres, en parties doubles Correspondance Mercantile, et Opération d'Arithmétique, en usage dans le commerce le plus étendu.
28 mars—3

AVIS—P. CHIGÉ à l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général, qu'étant au moment de partir pour France, il a laissé dans son établissement une personne pendant son absence, digne de toute confiance qui comme lui remplira tous les ordres qui lui seront adressés avec le même zèle et la même ponctualité qu'il y a mis lui-même jusqu'à ce jour.

Les personnes qui désireront faire confectionner à Paris des chaussures en tous genre, sont priées de passer chez lui, et il se se flatte d'avance que les commandes reçues seront exécutées au désir de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il prie même les personnes à qui il peut devoir de présenter leurs comptes pour être soldés et ceux qui lui doivent de venir régler d'ici au 10 avril prochain.
28 mars—3f

AVIS.

LABORDE FRERES, ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général, que Charles Laborde partant pour France au mois d'avril prochain, se chargera de toutes les commandes qu'ils auront adressées soit pour la Quincaillerie et Armement Militaire; ils osent espérer que la confiance qu'ils ont au acquérir jusqu'à ce jour, leur sera toujours continuée par le zèle et la confection qu'ils mettront à faire exécuter les ordres qui leur seront donnés.

Comme par le passé, tout ouvrage chez eux sera exécuté avec promptitude et propreté.

Ils profitent de cette occasion pour prévenir ceux à qui ils peuvent devoir de présenter leurs comptes pour être soldés; et en même tems ceux qui leur doivent, de venir régler d'ici au 10 d'avril prochain.
LABORDE FRERES.

AVIS—F. Lacroix, de la raison Corderiolle & Lacroix, ayant fixé au 15 d'avril prochain, son départ pour France, annonce qu'il se chargera de notes pour emplettes, particulièrement pour les articles qui concernent sa branche, tels que Linges faits, &c. &c. A cet effet, il prie les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, de se transporter à son Etablissement, pour y faire leurs commandes. Il prie en outre ceux qui pourraient avoir quelques réclamations à faire contre lui, de se présenter moins de leurs titres de créance, et aussi ceux qui peuvent devoir, à lui particulièrement ou à l'établissement sus-mentionné, de vouloir bien solder dans le plus bref délai.
28 mars—3f

SUCCESSION Soubie.—Vente par le register des testamens—Vendredi vingt neuvième jour d'avril 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse Orléans, de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu Euphrasie Soubie, f. c. l. les esclaves et les propriétés foncières, savoir:

1. Eddy, négresse âgée d'environ quarante-cinq ans, chmrs que fidèle et bon sujet, unipeucunière et blanchisseuse, avec son enfant Charles, nègre âgé d'environ huit ans.

2. William, nègre âgé d'environ douze ans, fils d'Eddy, domestique de maison et bon sujet.

3 Sarah, négresse âgée d'environ quarante-deux ans, domest